

DANS LE CADRE DU CHOIX DU THEME DU RNDH

PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES- FILETS SOCIAUX DE SECURITE - CIBLAGE

➤ De la lutte contre la pauvreté à la protection sociale des groupes vulnérables

Le Sénégal, à l'instar de nombreux pays éligible à l'initiative PPTE, a entrepris de mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté. Toutefois force est de constater après plusieurs générations de DSRP exécutées que la pauvreté n'a pu qu'être contenue que dans de très faible proportion. Ainsi des différentes enquêtes, il ressort que la pauvreté n'a que faiblement évolué au Sénégal La récente évaluation menée par la Banque Mondiale et l'Etat du Sénégal relève que la pauvreté aurait stagné sur la période 2005-2009 avec une incidence de la pauvreté des individus passant de 50.8% à 50.7%. En effet, les différentes crises économique, alimentaire, énergétique et financière affectent de manière dramatique le bien être social, la santé, la faim et l'éducation. De nombreuses personnes qui étaient sorties de la pauvreté avant la crise économique y ont replongé.

En temps de crise, les transferts de revenus, et notamment l'assistance sociale et les prestations de sécurité sociale destinées aux employés au chômage et à d'autres personnes vulnérables, agissent comme des stabilisateurs économiques. Au Sénégal près de 80% de la population ne bénéficie d'aucune forme de protection sociale qui leur de mieux gérer les risques de vie.

En effet, la protection sociale, définie comme un ensemble de politiques publiques destinés à assister les plus vulnérables et à aider les individus, les ménages et les communautés à mieux gérer le risque, est un facteur crucial de croissance économique durable et équitable. Elle contribue fondamentalement au développement humain et rompt la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

La protection sociale intègre les aspects prévention, atténuation, adaptation, promotion et transformation dans une stratégie plus large visant la transformation économique et sociale. Elle réfère à des mécanismes, des interventions ou d'initiatives formelles et informelles destinées à protéger les individus, les familles et les communautés à mieux prévenir et se protéger contre les risques et vulnérabilités, à avoir accès aux biens et services essentiels, à bénéficier de la création de richesses, ou encore à s'intégrer dans une dynamique d'auto promotion et d'épanouissement. La protection sociale contribue à l'autonomisation socio-économique des groupes vulnérables en jouant sur deux registres : la valorisation du potentiel d'initiatives ou des capacités productives des acteurs et la promotion d'une croissance économique durable et inclusive.

Le DHD combine les capitaux humain, socio-économique et naturel. Partant d'un point de vue stratégique, il va mettre l'accent sur la conséquence majeure qu'induit une absence de protection sociale : la vulnérabilité. Celle-ci se traduit concrètement pour les ménages pauvres par des conditions de santé précaire, un accès limité aux services sociaux et économiques affectant leur consommation, leur bien-être ainsi que la préservation de l'environnement. Ainsi, sans protection sociale, le lien capital humain/ capital socio-économique et capital naturel est rompu pour conduire à une aggravation de la pauvreté, annihilant de ce fait les efforts fournis pour permettre à l'être humain de vivre dans une société de paix, de liberté et de justice.

Dans le souci de réduire la probabilité de pertes dévastatrices du bien être, du basculement ou de maintien dans la pauvreté chronique des groupes vulnérables, le gouvernement a élaboré avec l'appui des partenaires au développement, une Stratégie

Nationale de Protection Sociale (SNPS) qui vise entre autres à : (i) garantir l'accès équitable aux services sociaux de base ; (ii) augmenter l'accès aux instruments de gestion de risques et au système de protection, notamment à travers les mutuelles de santé ; (iii) améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les groupes vulnérables ; (iv) garantir des revenus aux personnes en difficulté et groupes vulnérables ; (v) renforcer les mécanismes de transfert direct des ressources publiques aux groupes vulnérables.

En effet dans un contexte touché par la crise économique, comme celui du Sénégal, ayant des retombés importants surtout sur l'augmentation des phénomènes d'exclusion sociale, de la féminisation de la pauvreté et sur la qualité de leur vie, il s'avère urgent d'asseoir un cadre conceptuel et une stratégie de mise en œuvre efficace et efficiente articulant protection sociale, croissance économique et développement humain durable dans une perspective d'inclusion sociale, d'autonomisation socio-économique prenant en compte les droits humains, l'équité et l'égalité de genre.

➤ Perspectives

Une des priorités du nouveau gouvernement dans le cadre de la protection sociale est la création d'une Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle (CAPSU) qui vise:

- à assurer la couverture maladie universelle par le biais du développement des mutuelles communautaires et socioprofessionnelle ;
- et à instaurer la bourse de sécurité familiale (250.000 familles environ qui recevront une bourse de 100.000fcfa/an), pour les mères de familles défavorisées suivant des critères de revenu. Cette bourse sera conditionnée à l'inscription et à l'assiduité des enfants à l'école à l'instar de l'expérience brésilienne « Bolsa Familia ».

➤ Enjeux

Mécanisme de ciblage ; registre unifié
Pérennisation du mécanisme de financement